

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président, Michel AUROUX convoque tous les adhérents de la Fédération départementale des chasseurs de LOT-ET-GARONNE à l'assemblée générale qui aura lieu le jeudi 29 avril 2021, uniquement par correspondance, compte tenu des contraintes sanitaires.

Ordre du jour :

- Approbation PV conseil d'administration 25 mai 2020 ;
- Ratification nomination commissaire aux comptes (CA 25 mai 2020) ;
- Rapport président : situation, gestion et activités fédération ;
- Rapport gestion trésorier ;
- Rapports commissaire aux comptes (comptes 2018-2019, 2019-2020) ;
- Approbation comptes exercices 2018-2019 et 2019-2020, quitus, affectation résultats ;
- Constitution réserve exceptionnelle pour soutien des sociétés de chasse ;
- Approbation budget 2021-2022 ;
- Fixation montants cotisations, contributions, participations et autres frais 2021-2022 ;
- Plans de gestion cynégétique, dates et modalités de chasse et de gestion 2021-2022 ;
- Etude questions écrites.

Les documents correspondants seront consultables 8 jours avant sur le site internet ainsi qu'au siège de la fédération.

Les chasseurs adhérents individuels souhaitant prendre part aux travaux de l'assemblée générale doivent s'inscrire par écrit au plus tard le 9 avril. Les questions doivent être reçues au plus tard le 9 avril par lettre recommandée avec accusé de réception. Le vote aura lieu à compter de la réception du matériel de vote par l'adhérent. Les votes doivent être reçus au plus tard le lundi 26 avril 2021. Les démarches doivent être effectuées auprès du secrétariat de la fédération durant les horaires d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h.30 à 12 h.30 et 13 h.30 à 16 h.00.

